

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 17-avr.-2019 Version 8

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit THE RIGHT STUFFGASKET MAKER POWERBEAD 7.5 OZ AE

Autres moyens d'identification

Code du produit 85224

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd.

Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par: ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle Oakville, ON Canada L6H 6M5

Oakville, ON Canada L6H 6M! Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Attention

Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de provoquer le cancer

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Aspect Noir État physique Pâte Odeur Légère

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue 10.294 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
azote	7727-37-9	1 - 5
noir-de-carbone	1333-86-4	1 - 5
butanone-oxime	96-29-7	1 - 5

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Date de révision 17-avr.-2019

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à

une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions

individuelle pour les intervenants en nécessaires pour assurer leur sécurité.

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une réaction cutanée allergique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Données sur les risques d'explosion Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le

contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Ne pas

percer ou incinérer les récipients.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Date de révision 17-avr.-2019

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyageS'assurer une ventilation adéquate. Rincer avec beaucoup d'eau pour effectuer la

polymérisation et nettoyer le plancher en le grattant. Balayer et transférer à la pelle dans

des contenants appropriés pour élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Eau

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
azote	: See Appendix F: Minimal	-	-
7727-37-9	Oxygen Content		
noir-de-carbone	TWA: 3 mg/m ³ inhalable particulate	TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³
1333-86-4	matter	(vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³
			TWA: 0.1 mg/m³ Carbon black in
			presence of Polycyclic aromatic
			hydrocarbons PAH

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du

corps

e ia peau ei uu

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

ou en PVC.

Protection respiratoire Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Noir Aspect Odeur Léaère

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pН 7-8

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur Densité relative

Solubilité dans l'eau

Solubilité(s)

Coefficient de partage Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique

Propriétés explosives Propriétés comburantes

Autres informations Point de ramollissement

Masse moléculaire Teneur en COV (%)

Densité Masse volumique apparente

TDAA (température de

décomposition auto-accélérée)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Polymérisation

Méthode Tag en vase fermé

> 95 °C / > 203 °F Butyl acetate = 1

Polymérisation

Air = 1

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

<5 mmHg @ 70°F

3 1.34

< 1

Non applicable

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

<3%

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Acides, Eau

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Formaldéhyde

Peut libérer de la 2-butanone oxime (éthylméthylcétoxime) à des températures élevées

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation

par contact avec la peau.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
noir-de-carbone 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-
butanone-oxime 96-29-7	= 930 mg/kg (Rat)	1000 - 1800 mg/kg (Rabbit)	> 4.83 mg/L (Rat)4 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
noir-de-carbone	A3	Group 2B	-	X
1333-86-4				

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Effets sur les organes cibles Yeux, Système lymphatique, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 10960 mg/kg ETAmél (cutané) 8999 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage	
butanone-oxime	0.65	
96-29-7		

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU UN 1950

Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (QL)

Classe de danger 2.2 Numéro du guide des mesures 126

d'urgence

<u>IATA</u>

N° ID/ONU ID 8000

Nom d'expédition Bien de consommation

Classe de danger 9 Code ERG 9L

IMDG

N° ID/ONU UN 1950

Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (QL)

Classe de danger 2.2 EmS-N° F-D, S-U

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)

85224 - THE RIGHT STUFFGASKET MAKER POWERBEAD 7.5 OZ AE

ENCS
Non déterminé
ECSC
Est conforme à (aux)
KECL
PICCS
Est conforme à (aux)
AICS
Non déterminé

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonRisque d'incendieNonRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
noir-de-carbone - 1333-86-4	*Carcinogen (airborne, unbound particles of respirable size)

^{• *} Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
azote 7727-37-9	X	X	Х
noir-de-carbone 1333-86-4	X	X	Х
aluminium 7429-90-5	X	X	Х

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Date de révision 17-avr.-2019

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA

Non applicable

Classe de dangers du SIMDUT

A Compressed gases, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 17-avr.-2019

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique